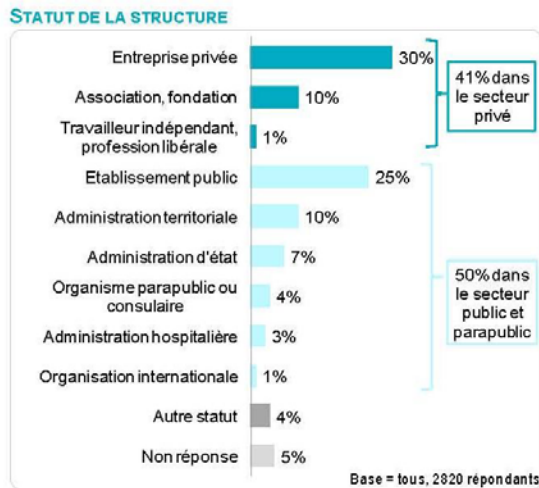




Travailler en bibliothèque ou en documentation

1. Le marché de l'emploi

On distingue deux grands secteurs d'emploi pour les métiers des bibliothèques, des archives et de la documentation : le secteur public et le secteur privé, qui se partagent les deux grandes professions de l'info-doc : les bibliothécaires qui relèvent plus souvent de la fonction publique, alors que les documentalistes sont davantage l'apanage du secteur privé. Mais les deux secteurs s'équilibrent en nombre depuis quelques années, comme le montre la dernière enquête métiers salaires de l'ADBS, réalisée en 2010 (qui réactualise les chiffres de 2005) à partir de 2 820 questionnaires recueillis auprès des professionnels de l'info-doc : 50% des répondants travaillent dans le secteur public (dont 25% en établissement public et 10% en administration territoriale) et 41% dans le secteur privé.



Source : [Enquête « métiers-salaires » sur la fonction Information-Documentation. ADBS 2010](#)

Les offres d'emploi (38%) et les concours (18%) restent les deux principaux canaux de recrutement, avec également le biais des réseaux et relations (12%).

2. Choisir sa voie

Le recrutement dans le secteur privé obéit aux mêmes règles que les autres secteurs d'activité : diplôme supérieur, expérience professionnelle et opportunité sont les facteurs décisifs. Selon l'enquête précitée, posséder un diplôme professionnel demeure de toute façon un critère déterminant dans le choix du recruteur, avant l'expérience.

On assiste actuellement à un rapprochement entre les différents métiers et à une convergence des préoccupations. Les différentes évolutions liées aux technologies et leur impact respectif ressenti par les professionnels ont été clairement mis en évidence dans l'enquête ADBS. A côté de la fiche K1601 (gestion de l'information et de la documentation) du répertoire Rome, on trouve – au moins – une bonne dizaine d'entrées qui concernent les professionnels de l'information, depuis le multimédia et la communication en passant par la gestion du patrimoine culturel et en allant vers l'analyse et les études économiques ou encore la recherche.

Pour exercer en lecture publique, dans l'enseignement supérieur ou auprès des centres de documentation des établissements de recherche, la voie des concours s'impose. On peut distinguer deux grandes filières :

- la filière « bibliothèque » avec trois grands types d'établissement : les bibliothèques municipales, les bibliothèques départementales (fonction publique territoriale), et les bibliothèques universitaires (fonction publique d'Etat), auxquelles on peut ajouter la BPI (Bibliothèque publique d'information) et la BnF (Bibliothèque nationale de France).
- La filière « documentation » alimentée par les concours ITRF, les chargés d'étude documentaire des ministères, les professeurs de documentation.

Sur les questions de l'accès à l'emploi public, voir la fiche [Métiers des sciences de l'information : Concours de la fonction publique](#)

3. Trouver un emploi

On peut distinguer deux types de « réservoirs » d'annonces : les généralistes, comme le Pôle Emploi et l'APEC, et les spécialisés, avec les annonces officielles des collectivités, et celles des professionnels (associations, sites personnels, revues).

Pôle Emploi a fortement développé son offre pour les professionnels de la documentation, on y trouve un nombre d'annonces assez important. Pour une recherche efficace, le plus simple est d'utiliser le code ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) [K1601 Gestion de l'information et de la documentation](#) qui couvre l'ensemble des emplois des bibliothèques et de la



documentation, puis de choisir une spécialité. Les postes proposés sont variés, de l'archiviste au veilleur, avec des niveaux de responsabilité multiples. L'APEC propose peu d'annonces (voir à « Fonction Documentation – Rédaction technique »). Il peut aussi être intéressant de rechercher du côté des agences d'intérim qui commencent à proposer des offres dans le secteur.

En ce qui concerne les sites spécialisés (et en accès gratuit), en voici une rapide sélection pour les plus connus en France :

- dans les blogs, deux recensent un nombre importants d'annonces en bibliothèque : [Biblioemplois](#) et [Bibliofrance](#)
- dans les sites institutionnels : le [portail de l'emploi dans la fonction publique territoriale](#), le [e-reseau cadre de direction du Centre national de la Fonction publique territoriale \(CNFPT\)](#), la [bourse d'emploi de la Fédération nationale des centres de gestion de la fonction publique territoriale \(FNCGFPT\)](#) et la [base d'Annonces Stages et Emplois de l'Enssib](#)
- du côté des publications professionnelles : la [Gazette des Communes](#), [Livres Hebdo](#), [Archimag](#), [Talents](#) (base d'emplois du Monde et de Télérama)
- et enfin du côté associatif : le [site d'Emploi des Professionnels de l'Information et de la Documentation \(Cepid\)](#), l'[Association des Directeurs des Bibliothèques Universitaires et de la Documentation \(ADBDU\)](#), l'[Association des professionnels de l'information et des bibliothèques - ADBS](#) (consultation des offres d'emploi réservée aux adhérents) et le [réseau PoleDocumentation](#) (inscription sur la [liste de diffusion des offres d'emploi](#) et [Netvibes Emploi](#))

Pour plus d'exhaustivité, consultez la [page du site de l'Enssib qui recense et présente des sites emplois](#) allant de la lecture publique aux métiers de la veille.

Certaines institutions ne publient d'offres que sur leur site et ne les diffusent pas ailleurs, en dehors de l'obligation légale de publication pour les postes de fonctionnaires. C'est souvent le cas des bibliothèques universitaires, pour lesquelles il n'existe pas de portail qui centraliserait toutes les offres (l'ADBDU n'en publie qu'une partie), car elles dépendent des mouvements nationaux de mutation. Elles ont néanmoins des besoins de recrutement en dehors de ces périodes, notamment pour des remplacements contractuels. Pour une recherche dans une région précise, il est important de connaître l'environnement professionnel, et de repérer notamment les bibliothèques et autres types d'établissements gérant des fonds documentaires susceptibles de proposer des emplois. Pour les lister : le [RNBF : Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires](#), en ligne sur le site du Catalogue collectif de France (CCFr), ou bien encore le [Portail Bibliothèques – Francophonie](#) (répertorie les bibliothèques et centres de documentation francophones) réalisé par l'association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD)

Liens	Bibliographie <ul style="list-style-type: none">• Métiers et emploi en infodoc, Serda-Archimag 2009 ; Collection Guide pratique. ISBN : 555-2-00-024931-6. Voir le sommaire détaillé Ressources web <ul style="list-style-type: none">• Métiers et compétences : mutations et perspectives en info-doc. Documentaliste-Sciences de l'Information, vol. 48, 2011/2, 80 p. Consultable sur Cairn.info• Les nouveaux horizons de l'infodoc. Etude prospective sur l'évolution des différentes fonctions de l'information - documentation : documentaliste, archiviste, bibliothécaire, veilleur. SerdaLab, octobre 2009, 400 p. Consultable sur le site du groupe Serda• Enquête 2010 métiers salaires de l'ADBS. Synthèse des résultats sur les métiers, les rémunérations, les pratiques, les niveaux de formation, etc. Consultable sur le site de l'ADBS• LEBIGRE Loïc. L'enquête Métiers-Salaires 2010 de l'ADBS in Documentaliste-Sciences de l'Information Vol. 48, 2011/1, p.8-9, consultable sur le site de l'ADBS ou sur Cairn.info• RANJARD Sophie, GIRET Jean-François, THIOLON Catherine, VELTEN Dominique et VOLANT Christiane. Professionnels de l'information documentation, qui êtes-vous ? Résultats de l'enquête ADBS 2005 in Documentaliste - Sciences de l'information 2006, vol. 43, n° 1, consultable sur le site de l'ADBS• Le référentiel des métiers et fonctions de l'ADBS• Fiche métier du Pôle Emploi code Rome K1601 Gestion de l'information et de la documentation• Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les diplômes et titres à finalité professionnelle y sont classés par domaine d'activité et par niveau. Disponible sur le site de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP)• Les métiers de la documentation : état des lieux et perspectives d'emploi - Journée d'étude du 19 janv. 2012, Enssib-ADBS. Les enregistrements audio/vidéo sont disponibles dans la bibliothèque numérique de l'Enssib
--------------	--

Fiche réalisée par : Christelle di Pietro
Créée le : 13 octobre 2009 - Mise à jour le : 23 janvier 2012